



Guide Pratique du Pays Bruche Mossig Piémont

EDITORIAL

Madame, Monsieur, chers collègues,

Je tiens à vous féliciter pour votre élection. Votre mandat engage le quotidien et l'avenir de nos concitoyens. C'est une mission qui demande un investissement personnel considérable au service de la collectivité.



Je pense plus particulièrement à ceux d'entre vous qui accède à leur premier mandat. L'apprentissage de la vie publique et de son organisation faite de procédures, de sigles et de périmètres multiples de coopération n'est pas chose aisée...

Aussi, j'ai souhaité vous adresser un « Guide » du Pays Bruche Mossig Piémont pour vous expliquer de manière synthétique et concrète les missions de cette association que je préside depuis sa création en 2000.

Le Pays n'est pas un niveau administratif supplémentaire, c'est une petite association fonctionnant avec des moyens volontairement limités et permettant de travailler localement sur des problématiques dépassant l'échelle d'une Communauté de Communes.

Ce petit guide doit vous permettre de connaître les réalisations « emblématiques » et quelques-uns des projets en cours. Ces exemples soulignent la pertinence de notre intervention sur les thèmes de l'emploi-formation, du développement économique, de la santé et des transports. L'efficacité de nos actions est liée à notre capacité à travailler ensemble. C'est sans aucun doute la force de notre territoire.

Alain FERRY
Député du Bas-Rhin
Président du Pays Bruche Mossig Piémont

Présentation du Pays

Le Pays Bruche Mossig Piémont, dont la démarche de constitution a été initiée en 1998 par le Conseil Régional et par l'Etat, regroupe 82 communes, six communautés de communes et 109 235 habitants (RGP99).

Chaque commune du territoire est représentée à l'Assemblée Générale de l'association qui se réunit annuellement pour faire le bilan de l'année écoulée et envisager l'année à venir.

Le Conseil d'Administration suit ces orientations lors de réunion trimestrielle où siègent :

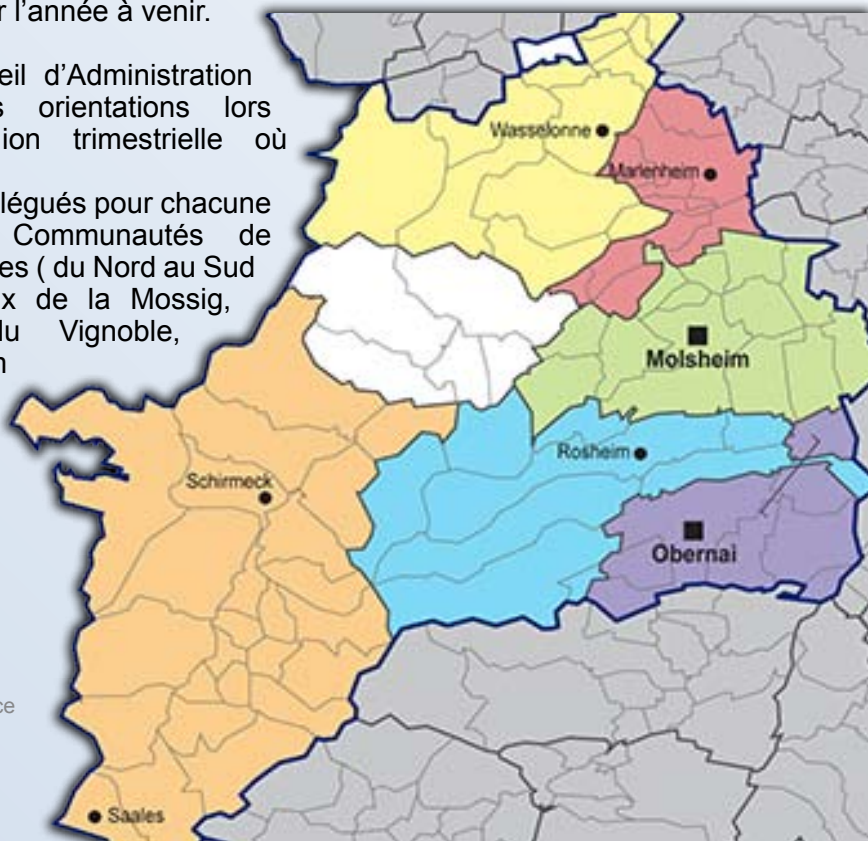
- deux délégués pour chacune des 6 Communautés de Communes (du Nord au Sud : Coteaux de la Mossig, Porte du Vignoble, Molsheim

Mutzig et environs, Haute Bruche, Canton de Rosheim, Pays de Sainte Odile) ;

- les délégués des communes dites « isolées » ;

- des membres de droit : députés et Conseillers généraux du secteur, Sénateurs et Conseillers régionaux domiciliés sur ce secteur ;

- des partenaires locaux de la maison de l'emploi : l'Etat, l'ANPE, l'ASSEDIC Alsace ;



Carte :
Région Alsace

-le Président « socioprofessionnel » de la commission emploi formation du Pays.

Son équipe salariée composée de 5 personnes (4 équivalents temps plein) est répartie sur deux sites, le siège social de l'association à Wisches et la Maison de l'Emploi de la Formation et de l'Entreprise (MEFE) à Molsheim.

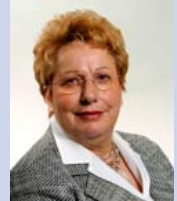
Le budget 2008 du Pays prévoit 600 000 € de dépenses, financées par la Région Alsace (30%), l'Union Européenne (20%), les Communautés de Communes

du territoire (15%), les locations de salle à la MEFE (15%), l'Etat (15%), le Conseil Général (5%).

A ce jour, les actifs du Pays se déclinent essentiellement dans les domaines de l'emploi formation, la création d'entreprise, la gestion d'un programme européen Leader+, les transports, la santé et la politique de l'habitat. En outre, le Pays contribue à la connaissance mutuelle et aux échanges d'expériences des agents de développement des Communautés de Communes.

Le partenariat avec la Région Alsace

Si la Région est le partenaire privilégié des dix Pays d'Alsace dont elle a fortement soutenu l'émergence et la constitution, c'est parce que ceux-ci sont le creuset d'une action publique renouvelée et originale, au travers de laquelle les élus locaux initient et mettent en œuvre, en concertation avec les représentants des forces économiques et sociales de leur territoire respectif, un projet de développement structurant.



La Région a conclu avec chacun des pays un contrat pour la période 2007-2010. Nous encourageons fortement les territoires à investir dans les priorités régionales : le développement économique, l'innovation, la création de pépinières et d'hôtels d'entreprises, l'emploi et la formation, le tourisme, les services publics, para-publics et sociaux.

Fortement sensibilisé aux problèmes d'emploi et de formation, le Pays Bruche-Mossig-Piémont se distingue tout particulièrement par l'ambition et la qualité de ses projets et de ses réalisations. La Région Alsace tient à saluer et à rendre hommage à l'engagement et au travail accompli avec dynamisme et détermination par l'ensemble des élus et des acteurs socio-économiques de ce territoire qui entreprend, innove et va de l'avant.

Mariette SIEFFERT

*Vice-Présidente de la Région Alsace, Présidente de la 8ème Commission
Equilibre & développement des territoires, tourisme et habitat*

La Maison de l'Emploi

La Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Entreprise (MEFE) du Pays Bruche Mossig Piémont, installée à Molsheim depuis janvier 2006, est un lieu d'écoute, de conseil, de mise en relation et d'action.

En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires locaux de l'emploi et de la formation*, la MEFE propose un service de proximité à la population et aux acteurs économiques dans différents domaines.

La formation

Elle informe sur les dispositifs de formation existants, permet des remises à niveau par l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (mathématiques, expression écrite et orale...) afin d'aider le demandeur d'emploi ou le salarié à réaliser son projet professionnel. Elle organise des formations inter-entreprises de proximité.

L'emploi

Elle est le référent local pour le public salarié, en matière de formation et de réorientation professionnelle.



La création, la reprise et le développement d'entreprises

Elle accueille tout porteur d'un projet de création ou de reprise d'entreprise pour l'aider à construire son dossier ; elle héberge la Plate-Forme d'Initiatives Locales qui octroie des prêts d'honneur et des parrains bénévoles.

De plus, la MEFE organise ou contribue à l'organisation de manifestations et de salons et propose différents services (location de bureaux et de salles aux organismes de formation et aux entreprises, mise à disposition de bornes informatique, documentation en libre service, etc...)

* AFPA, ANPE, Assedic, Chambre de commerce, Chambre de métiers d'Alsace, CIO, Conseil Général du Bas-Rhin, Etat, Fongecif, Mission Locale, Région Alsace

3 questions à Marcel Schott Président de la MEFE

1. Pourquoi avoir créé une Maison de l'Emploi sur un territoire en « plein emploi » ? (4% de taux de chômage)

La Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Entreprise a été créée pour apporter une valeur ajoutée nouvelle pour les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises du Pays BMP et s'attache à ne pas faire à la place des autres. La MEFE initie ou facilite des actions innovantes en termes d'emploi, d'insertion et de formation, en partenariat avec l'ensemble des partenaires locaux. Ses actions visent autant l'insertion que le maintien dans l'emploi.



2. Quel type d'actions la MEFE propose-t-elle, compte tenu des pénuries de recrutement qui caractérisent notre bassin d'emploi ?

La majorité des personnes qui sont actuellement au chômage, sont peu qualifiées et ne peuvent satisfaire aux exigences en compétences des employeurs. C'est pourquoi nous essayons d'inciter les entreprises à former leurs salariés pour permettre leur promotion interne, et ainsi libérer des postes qui supposent une main d'œuvre moins qualifiée. Dans ce cadre, nous mettons en place des formations inter-entreprises, réunissant localement une masse critique suffisante de participants, et contribuant à l'augmentation des compétences des salariés. Nous travaillons en outre sur un autre projet innovant : une plate-forme de stages.

3. En quoi cette plate-forme de stages consiste-t-elle ?

Trop souvent les lycéens éprouvent des difficultés à trouver une entreprise prête à les accueillir dans le cadre d'un stage obligatoire. C'est pourquoi nous allons, tout d'abord, recenser la demande de stages exprimée par les établissements scolaires, puis rapprocher cette demande de l'offre de stages exprimée par les entreprises du bassin d'emploi.

Cette action se fera en liaison avec le CLEE (Comité Local Education Economie).

Contact

MEFE

1 rue de la Fonderie
67120 Molsheim

Tél : 03.88.04.87.48

Fax : 03.90.40.90.14

vmaccueil@bmp-mef.fr

D'autres Réalisations

Exemple 1 : Les transports

Le Pays organise le Comité Local des Transports en partenariat avec la Région Alsace, la SNCF et le Conseil Général. Ces réunions publiques ont lieu deux fois par an pour évoquer les problèmes rencontrés par les usagers et les projets d'aménagement concernant le territoire.

A titre d'exemple, l'implication du Pays a permis de mettre en avant la nécessité de remettre en état la voie d'évitement, à l'abandon depuis longtemps, en gare de Saint-Blaise. Une rénovation de l'ensemble de la gare a même pu être envisagée.

Il faut savoir que la haute-vallée de la Bruche était desservie par une ligne ferroviaire en voie unique sur la section Rothau – Saales et les trains ne pouvaient donc pas se croiser sur cette section. Cette situation était problématique aux heures de pointe, notamment pour les élèves des lycées de Molsheim.



Exemple 2 : La santé

« La démarche santé du Pays Bruche Mossig Piémont est innovante à plus d'un titre : elle part des acteurs du terrain et [...] constitue un véritable exercice de proximité », souligne le Docteur Jean-Paul Beller.

En effet, l'implication du Pays a permis d'empêcher la fermeture de la maternité d'Obernai, ou encore d'installer un scanner à Molsheim. Et grâce au service d'Hospitalisation à Domicile (HAD), dont la mise en place a été encouragée par le Pays, les

patients peuvent bénéficier des mêmes examens et surveillances qu'à l'hôpital, mais restent dans leur environnement, avec leurs familles.

La Commission Santé apporte ainsi une bonne circulation de l'information entre les professionnels de la santé. En outre, elle permet une intervention concertée des élus du territoire, comme dans l'exemple de la maternité d'Obernai.

Projets en Cours

La Friche Brassicole de Mutzig

Fondée en 1810, la brasserie MUTZIG a produit jusqu'en 1989 une bière de renommée nationale. Depuis 2 ans, la Ville de Mutzig, en partenariat avec le Pays Bruche Mossig Piémont, travaille à faire revivre ce lieu symbolique pour notre territoire. Le projet de pôle de services a été retenu par l'Etat comme Pôle d'Excellence Rural. Il prévoit l'implantation de deux nouveaux bâtiments de part et d'autre du bâtiment principal de l'ancienne brasserie, appelé « le château ». Le premier hébergera des locaux destinés aux professions médicales, l'autre aura une fonction de résidence de tourisme.



Les travaux de réhabilitation du château ont démarré fin 2007. Le nouveau bâtiment aura une capacité d'accueil d'une trentaine de bureaux. Ils seront commercialisés suivant les concepts de pépinière et hôtel d'entreprise. De plus, le Pays travaille sur l'organisation et les partenariats à mettre en place pour faire de ce lieu, un pôle innovant et dynamique répondant aux attentes des créateurs et repreneurs d'entreprise du territoire. Le château devrait rouvrir ses portes en septembre 2009, soit 20 ans après la fermeture de l'usine.



Rand'Donon

Rand'Donon est un projet de collaboration entre quatre territoires : le Pays Moselle Sud, le Pays de la Déodatie, le Pays Lunévillois et bien entendu le Pays Bruche Mossig Piémont. Ceux-ci ont en commun le massif du Donon et la randonnée comme activité touristique importante.

Il s'agit d'un cycle d'ateliers-débats pour renouveler nos regards sur la place de la randonnée dans l'attractivité touristique de nos territoires. Ces ateliers s'adressent aux professionnels du tourisme.



La journée de synthèse de ces ateliers est organisée par le Pays Bruche Mossig Piémont et se déroulera au Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck le 29 mai 2008.

Contact

Pays BMP - Olivier Longin
2 rue des Ecoles
67130 Wisches
Tél : 03.88.97.47.96
Fax : 03.88.47.39.92
paysbmp@wanadoo.fr

Avec le soutien de :



Pays Bruche Mossig Piémont - avril 2008
Directeur de publication : Alain Ferry
Rédacteur en chef : Olivier Longin
Conception graphique : Michel Werlé

Impression : Gys Imprimeur Obernai
Tirage en 1500 exemplaires
Crédits photos : Région Alsace, Pays Bruche Mossig Piémont